

Image not found or type unknown



Construction sur sol d autrui

Par **Ghjklm**, le **08/05/2019** à **18:06**

construction.sur sol.d 'autrui

Bonjour

Une amie souhaite m.aider a construire et financer une maison sur un de mes terrains.
Elle sera remboursée en encaissant les loyers du bien.
Le bail a la construction etant trop long (18 ans)
Quel cadre juridique dois je previligier devant notaire et comment echapper a la taxe fonciere.?
Merci

Par **youris**, le **08/05/2019** à **18:54**

bonjour,

votre titre est " construction sur sol d'autrui"; si je comprends bien votre message, vous voulez construire sur un terrain vous appartenant, votre question concerne uniquement le financement.

votre amie peut vous faire un prêt de préférence devant un notaire qui indiquera le montant et les modalités de remboursement.

salutations

Par **Ghjklm**, le **08/05/2019** à **19:46**

Merci de botre reponse.

Par **Ghjklm**, le **08/05/2019** à **19:49**

J aurai préféré qu elle fasse elle meme le pret

Et qu'elle se charge du paiement de la taxe foncière
Y a-t-il un cadre juridique??

Par **youris**, le **08/05/2019** à **20:06**

vous avez écrit " Une amie souhaite m'aider à construire et financer une maison sur un de mes terrains. Elle sera remboursée en encaissant les loyers du bien."

je comprends qu'elle veut vous aider en vous prêtant de l'argent.

mais en fait, elle n'a pas l'argent et elle doit emprunter et je suppose que vous ne pouvez pas emprunter vous-même.

elle aura du mal à emprunter pour financer un bien qui ne lui appartiendra pas sauf si elle a des garanties suffisantes pour l'organisme de crédit.

la taxe foncière est à la charge du propriétaire.

voyez un notaire qui aura peut-être une solution pour votre projet.

Par **Ghklm**, le **08/05/2019** à **20:09**

Merci